



Fonds de Dotation Handicap Solidarité

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

1- PRÉAMBULE

Le Fonds a été créé le 16 novembre 2011

Le siège du Fonds de Dotation Handicap Solidarité, est au :

Chemin des Roquilles

13680 Lançon de Provence

Article 2 des statuts :

Il a pour objet de promouvoir, organiser et soutenir toute action d'intérêt général en faveur des personnes en situation de handicap mental, sensoriel, moteur ou en faveur des personnes en difficulté sociale.

Sa durée de vie est illimitée et sa dotation n'est pas consomptible ; il ne peut donc pas l'utiliser.

Seuls les produits de celle-ci peuvent l'être.

Au cours de l'année 2018 le Fonds a retenu **12** projets auxquels s'ajoute **1** projet concernant l'association sainte Marie conformément aux conditions particulières indiquées dans l'acte de Donation Immobilière., il en sera fait état plus en détail par la suite.

2- RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2018 ET AFFECTATIONS

Le Fonds de Dotation n'a pas de contraintes réglementaires particulières pour définir son allocation d'actifs. En effet, le législateur a fort justement souhaité que le Conseil d'Administration puisse définir

Chemin des Roquilles • 13680 Lançon de Provence • Tél. : 04 90 45 73 10 • E-mail : contact@fondshandicapsolidarite.org

Fonds de Dotation Handicap Solidarité créé en 2011 - Loi du 4 aout 2008 - Structure d'Intérêt Général

Site internet : www.fondshandicapsolidarite.org

librement la politique d'investissement qui lui paraît la mieux adaptée.

Le Fonds de Dotation s'est donné comme objectif de faire fructifier les placements sécurisés.

En 2018, les marchés financiers ont permis au Fonds de percevoir des intérêts sur titres sur créances négociables à hauteur de 19 821 €

L'excédent de l'exercice 2018 compte tenu des loyers s'élève à 192 669 €

- Fonds disponibles au 31 décembre 2018 : 242 543 €

Montant de la dotation initiale 1 165 515 €

Total fonds associatifs..... 5 793 986 €

Montant des ressources en 2018..... 654 760 €

Dont :

Dons 2 099 €

Revenus immobiliers 632 822 €

Produits financiers 19 821 €

Autres produits 18 €

Dépenses de fonctionnement 2018..... 462 091 €

Dont frais d'exploitation 341 291 €

Dont frais financiers 76 959 €

Actions d'intérêt général 43 841 €

Excédent 192 669 €

Publication des comptes sur le site du Journal Officiel courant septembre 2019.

3- FONCTIONNEMENT INTERNE

3-1-Conseil d'Administration (CA)

Au 31 décembre 2018 il est composé de cinq personnes qualifiées, une démission du membre du conseil Administratif Patrice MICHAUD a été actée en CA du 20 novembre 2018.

Ce Conseil d'Administration est constitué d'un Président (Michel CAPRON), d'un trésorier (Jany BAYOL), d'une secrétaire (Elisabeth CASTELLAN) et de deux administrateurs plus particulièrement chargés des travaux immobiliers (René CORDIER et Xavier GAUCHER).

Le Conseil d'Administration s'est réuni 12 fois au cours de l'exercice 2018 :

24 Janvier 2018

14 février 2018

21 mars 2018

25 avril 2018

15 mai 2018

29 mai 2018

13 juin 2018

21 septembre 2018

12 octobre 2018

25 octobre 2018

22 novembre 2018

06 Décembre 2018

3-2- Commission Immobilière

La responsabilité de la commission Immobilière créée en 2016 suite à l'apport immobilier fait par Sainte Marie est assurée par Xavier Gaucher qui est secondé par René CORDIER.

Responsabilité actée en CA du 27 octobre 2016.

Ses actions

Au cours de l'année 2018 les frais d'entretien se sont élevés à :

- 7 293 € dépensés pour le foyer MON VILLAGE (11 519€ en 2017 et 13 000 € en 2016)
- 16 090 € dépensés pour le foyer BOIS JOLI (9 688€ en 2017 et 16 540 € en 2016)

Des études sont en cours pour l'extension de chaque foyer, un projet pour chacun d'eux a été soumis au Conseil Départemental.

3-3-Comité Consultatif d'investissement

Le Comité Consultatif d'Investissement se compose de :

- Jean Paul DELEUIL, Président de l'Association Sainte Marie
- Johan SAUVAT, Directeur à la banque Martin Maurel
- Christophe COSTECALDE, Conseil en gestion de patrimoine.

Ils se sont réunis 1 fois au cours de l'exercice 2018.

Le 29 juin 2018.

3-4-Commissaire aux comptes :

Le cabinet JEAN AVIER, commissaire aux comptes à Aix en Provence et nommé lors du Conseil d'Administration du Fonds le 3 février 2012, rendra sa certification sur le bilan comptable 2018 établi par le cabinet Christophe CHARRIER expert-comptable à Aix en Provence, au plus tard le 30 juin 2019.

4- ACTION DE FONCTIONNEMENT

4-1-CFF

Le Fonds adhère au Centre Français des Fonds et Fondations afin qu'il se fasse connaître et reconnaître dans sa diversité auprès de tout public.

4-2-Site Internet

Le site Internet a été visité par 5596 visiteurs différents en 2018 (3629 en 2017).

Le site est consultable à l'adresse ci-dessous :

www.fondshandicapsolidarite.org.

5- RAPPORTS AVEC LES TIERS

Durant l'année 2018, **treize** actions ont fait l'objet d'un financement.

6- LISTE DES ACTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL FINANCIÉES



130 dossiers de demandes d'aide ont été reçus au cours de l'exercice 2017.

52 dossiers ont fait l'objet d'une étude approfondie et 13 ont reçu un avis favorable lors d'une délibération du Conseil d'Administration.

Les demandes refusées l'ont été pour la plupart, du fait qu'elles n'émanaienent pas d'associations reconnues d'utilité publique ou d'intérêt général.

13 Actions retenues

1-DIFFERENT COMME TOUT LE MONDE



Son objectif :

Sous le haut patronage du préfet PARIZOT, son objectif est d'amener des jeunes collégiens de 5ème à une journée Handi-citoyenne en les mettant eux même en situation de Handicap lors de participation à des ateliers consacrés à différents types de handicap (cannes blanches, fauteuils roulants, dyspraxie, malentendants...)

Montant demandé : 1 780 € (repas, hôtellerie animateurs et bénévoles)

Montant alloué : 1780 € acté en CA du 24 janvier 2018.

Date de remise du chèque : le 13 avril 2018 en Avignon.

2-DEFI 120



Son objectif :

Marcher 120 km en 7 jours avec 10 sportifs handicapés mentaux et ainsi faire connaitre le sport adapté à travers le département des Bouches du Rhône.

Montant demandé : 2500 €.

Montant alloué : 2500 € acté le 24 janvier 2018.

Date de remise du chèque : le 09 mai 2018 à Coudoux.

3-FONDATION FREDERIC GAILLANNE :



Projet innovant :

Participer à un programme de recherche sur l'impact d'un chien guide sur l'évolution d'enfants non-voyants de 15 à 20 mois.

Montant demandé : 20 000 € sur 4 ans de 2017 à 2020.

Montant alloué : 20 000 € sur 4 ans à raison de 5000 €/an acté le 24 novembre 2016

Date de remise du chèque : 24 mai 2018 à l'Isle sur Sorgues.

4-LIONS CLUB INTERNATIONAL (Rugby Rocassien)



SECTION RUGBY CLUB à XIII FAUTEUIL
LA ROQUE D'ANTHERON

Montant demandé : 5000 €

Montant alloué : 5000 € acté en CA du 29 mai 2018.

Date de remise du chèque : le 11 juin 2018 à la Roque d'Anthéron.

Son objectif :

Promouvoir l'émergence d'une coupe de rugby XIII fauteuil dans la commune de la Roque d'Anthéron et le sport Handicap en général.

Organisation des deux finales Elites 1 et 2 du championnat de rugby à XIII.

5-Montpellier Athletic Running Club (MARC)



Son objectif :

Projet inclusif permettant aux personnes valides et en situation de handicap de participer ensemble à un évènement sportif.

Deux courses ouvertes à tous ainsi qu'à des enfants et des handi-courses pour les personnes handicapées ne pouvant pas faire les 5 km.

Montant demandé : 1000 €

Montant alloué : 1000 € acté en CA du 13 juin 2018

Date d'envoi du chèque : 13 Juin 2018.

6-Maison des Jeunes et de la Culture de MARTIGUES



Son objectif :

Offrir aux personnes déficientes auditives un espace d'accueil et d'activités culturelles ;

Favoriser par ce biais les rencontres, la socialisation. Permettre aux personnes déficientes auditives, à leur famille, leur entourage de se former à la Langue des Signes Française et de la pratiquer.

Montant demandé : 3180 € (achat de 20 TABLETTES)

Montant alloué : 3180 € acté en CA du 13 juin 2018.

Date de remise du chèque : 05 septembre 2018 à la MJC de Martigues.

7-COMME LES AUTRES



Son objectif :

Créé en 1982 par des membres de l'UNAFAM des Bouches du Rhône pour définir et lancer, dans ce département, des actions concrètes au profit des malades handicapés psychiques.

Montant demandé : 5 000 €

Montant alloué : 5 000 € acté en CA du 15 mai 2018.

Date de remise du chèque : 21 septembre 2018 à Marseille.

8-JOURNÉE DYS



Son objectif :

Favoriser par tous les moyens possibles la connaissance et la reconnaissance de la dyspraxie ainsi que le repérage, le dépistage, le diagnostic et l'accompagnement des personnes atteintes de dyspraxie (ou suspectées de l'être) avec des troubles éventuellement associés.

Montant demandé : 2 000 €

Montant alloué : 2 000 € acté en CA du 21 septembre 2018.

Date de remise du chèque : 25 septembre 2018 à Marseille.

9-LIONS CLUB INTERNATIONAL :

Son objectif :

Pour la création du club de rugby à XIII fauteuil à la Roque d'Anthéron, Le Fonds de Dotation finance le flocage des teeshirts.

Montant demandé : 854,99€

Montant entériné : 854,99 € CA du 25 octobre 2018

Date d'envoi du chèque le 14 octobre 2018.

10-LIONS CLUB INTERNATIONAL :



Son objectif :

Financer 1 vélo électrique pour le loto annuel du LIONS dont les excédents sont affectés à l'association Handisport Provence.

Montant demandé : 1500€

Montant alloué : 1500€ acté le 12 octobre 2018.

Date de remise du chèque : 18 octobre 2018 à Pertuis.

11-Association RGKH MARTIGUES



Son objectif :

Financer l'achat de 10 casques pour permettre aux personnes en situation de handicap de faire du karting biplace en toute sécurité.

Montant demandé : 1500€

Montant alloué : 1500€ acté le 21 septembre 2018.

Chemin des Roquilles • 13680 Lançon de Provence • Tél. : 04 90 45 73 10 • E-mail : contact@fondshandicapsolidarite.org

Fonds de Dotation Handicap Solidarité créé en 2011 - Loi du 4 aout 2008 - Structure d'Intérêt Général

Site internet : www.fondshandicapsolidarite.org

Date de remise du chèque : 10 novembre 2018 à Martigues.

12-Association ETAPE



Son objectif :

Rénovation de la toiture du foyer d'accueil du CHRS (Centre d'Hébergement de Réinsertion Sociale) de l'association ETAPE.

Montant demandé : 6000€

Montant alloué : 6000€ acté en CA du 14 février 2018.

Date de remise du chèque : 23 novembre 2018 à Rognes.

13-ASSOCIATION SAINTE MARIE



Son objectif :

Ouvrir le circuit du karting de kart biplace organisées par l'association RGKH de Martigues 2 fois par mois aux résidents de Mon Village et Bois Joli.

Le coût est de 25€ par session dont 5€ pour le résident et le complément par le Fonds, soit 8 500€ pour l'année 2018

Précisons que dans l'acte du transfert de l'immobilier :

« Le donataire s'oblige à affecter l'intégralité des produits qu'il retirera de l'exploitation des biens donnés aux présentes ou de ceux qui leur seraient subrogés, soit à l'entretien ou à l'amélioration des biens donnés, soit au bénéfice de l'ASSOCIATION dénommée SAINT MARIE donateur aux présentes. »

Montant alloué : 4000€ acté en CA du 21 mars 2018.

Montant versé par chèque : 4000€ le 02 octobre 2018.

LISTE DES LIBÉRALITÉS RECUES / APPELS A LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Le Fonds de Dotation Handicap Solidarité avait été doté par l'Association Sainte Marie, au cours de son premier exercice, d'un montant de 1 165 515 €. Comme chaque année une demande d'autorisation d'appel à la générosité publique a été faite auprès de la préfecture en octobre 2017 pour l'exercice 2018.

Des dons ont été effectués sur l'année 2018 de la part de donateurs, amis ou parents des administrateurs, pour un montant de 2 099 €

Fait à Lançon de Provence, le 10 juin 2019

Le Président, Michel CAPRON

